Bulletin-Info

Janvier - Février 2022

Un goût de déjà vu....

Je vous souhaite une bonne année, remplie de santé, de prospérité et de bonheur, mais là, en plus, il faut qu'on se le dise, ***on veut ça finisse et réussir à passer à autre chose...***

Nous organisons actuellement une exposition grandiose de plus de 100 exposants incluant de la machinerie, des démonstrations extérieures, des conférences/formations de grands intérêts, des surprises et une super soirée de gala dansante. Après deux années d'annulations successives, on se demande encore si le congrès 2022 se tiendra les 22 et 23 avril prochains, et si, les mesures sanitaires en vigueur le permettront. Une chose est certaine, nous espérons plus que tout, se retrouver tous ensemble en grand nombre, en présentiel. Les prochaines consignes gouvernementales donneront le ton au début du printemps, restons à l'affût des communications.

Heureusement malgré la pandémie, nos mandats de suivi continuent, qu'on parle des rencontres sur l'implantation du DCE, de la documentation sur le suivi de l'approvisionnement en sel, de l'information sur le transport de sols et TRACES QUÉBEC, des participations aux différentes tables, de viabilité hivernale, du contrôle routier, de la tripartite en déneigement avec le MTQ, etc. Bien que la révision de la planification stratégique 2022-2024 soit reportée, le dossier des centres d'entreposage des sels de voirie risque d'être suivi de près auprès du MELCC cette année.

Le changement de structure de l'APMLQ sera aussi présenté et devra être entériné par chaque conseil d'administration des associations affiliées avant avril 2022 de sorte qu'au prochain AGA, nous soyons en mesure d'adopter finalement les modifications présentées.

Cette année s'annonce encore une fois très chargée de projets multiples, mais, soyez assuré que le service aux membres au quotidien demeure notre priorité. Notez que les vendredis branchés de l'APMLQ et les feux verts serviront à vous garder informés sur différents points d'intérêt et à rester en contact avec vous malgré la situation.

À bientôt,

Annie Roy

En date du premier janvier 2022, on retrouve plus de 9 dispositifs de consignation électronique approuvés sur le site de Transport Canada en quelques versions différentes. Nous vous rappelons que l'Assemblée nationale devait modifier le code de la sécurité routière cet automne avant que la réglementation puisse entrer en vigueur pour juin 2022. À ce jour et selon les différents intervenants du milieu, les modifications réglementaires n'ont pas été faites donc, un nouveau délai se trouve automatiquement induit. La date d'entrée en vigueur prévue du dispositif de consignation électronique en juin 2022 est bien évidemment repoussée. Pour l'instant, les intervenants impliqués n'osent pas vraiment se commettre quant à une date puisque le travail législatif, le processus de communication et la pénurie de composantes électroniques sont autant d'enjeux qui demeurent bien présents avant de mettre en application la nouvelle législation. Surveillez les vendredis branchés de l'hiver, nous essaierons de vous présenter les différentes options qui s'offrent à vous en termes d'équipements électroniques de consignation.

Le lien pertinent: https://tc.canada.ca/fr/transport-routier/dispositifs-consignation-electronique/liste-dispositifsconsignation-electronique-certifies

Problématiques avec le sel

Lors de la dernière rencontre Tripartite avec le MTQ, plusieurs problématiques de livraison de sel ont été discutées. Nous vous demandons de nous rapporter vos difficultés de livraison ou de qualité du produit afin que nous informions les différents intervenants impliqués dans l'amélioration du service.

BENOIT ST-GERMAIN C.d'A.Ass. PAA CRM
COURTIER EN ASSURANCE DE DOMMAGES
t 514 374-9944 x238 s.f. 877 860-1412 x238 f 514 374-2923
bst-germain@gaudreauassurances.com

THIERRY ST-CYR
COURTIER EN ASSURANCE DE DOMMAGES
t 514 374-9944 x250 s.f. 877 860-1412 x250 f 514 374-2923
tst-cyr@gaudreauassurances.com

3737, boulevard Crémazie Est, bureau 1001
Montréal (Québec) H1Z 2K4
gaudreauassurances.com

Gaudreau Assurances
CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES

ENCANS LYON ALEX & SON AUCTIONEERS

JOËL GAUTHIER
Vice-président exécutif - Canada
Executive Vice President - Canada

268, ch. de l'Anse
Rigaud (Québec)
J0P 1P0

514.949.7500
joel@lyoncanada.com
www.lyoncanada.com

MICHELIN

UNE MEILLEURE FAÇON D'AVANCER

6 POINTS CRITIQUES D'UN BON ENTRETIEN DE PNEUS DE VOS EXPERTS

L'inspection des pneus de votre flotte est une étape très importante afin d'identifier vos besoins immédiats et futurs, et d'ainsi mieux contrôler vos dépenses. Cette étape est cruciale afin de saisir les opportunités permettant d'apporter des améliorations et de réellement baisser les coûts d'opérations en plus d'améliorer la sécurité.

Pour bien réaliser cette étape, il faut se baser sur les six facteurs critiques :

1 BASSE PRESSION :

Cela représente un problème majeur qui peut causer une surchauffe des pneus, la fatigue de la carcasse, un roulage à plat et une usure irrégulière. Il est très important de déterminer le poids par essieu afin d'appliquer le niveau d'air correspondant. Les manufacturiers de pneus estiment que 10 PSI de différence par rapport à la pression cible représente environ 7% à 15% d'usure prématurée de la semelle, sans parler de la fatigue de la carcasse. Les pressions doivent être vérifiées à froid, avant utilisation et idéalement le matin. Un roulement, même sur une courte distance, est suffisant pour faire grimper la température et la pression des pneus. Veuillez compter 3 à 4 heures d'arrêt avant une prise de lecture de pression.

2 SURGONFLAGE :

Plusieurs seraient tentés de surgonfler les pneus. Ce n'est cependant pas une solution pour l'économie de carburant, ni une solution pour le manque d'entretien. Au contraire, ce ne fera que créer des usures irrégulières, en plus d'obtenir un roulement plus ferme. Ceci augmente la vulnérabilité du pneu aux impacts, accélère l'usure sur le véhicule, de même que la fatigue de la carcasse. La traction (empreinte au sol diminué) s'en trouve dégradée. On observera aussi une augmentation de la chaleur (usure plus rapide, fatigue de la carcasse). Les roches auront aussi plus tendance à se loger dans les rainures et de créer du forage jusqu'à la ceinture. Les manufacturiers estiment que +10 PSI représente environ 7% à 15% d'usure prématurée de la semelle.

3 BOUCHONS DE VALVE:

Leur absence est la principale source de perte de pression. La question n'est pas de savoir si le cœur de valve va fuir, mais plutôt quand et pour quelle quantité d'air? Les bouchons de valves agissent comme deuxième barrière afin de sceller le pneu. Ils gardent les intérieurs de valves exempts de saletés. Le coût annuel pour chaque bouchon de valve manquant/perte d'air, peut s'évaluer entre 15$ et 30$. Il est préférable de toujours installer un nouveau bouchon de valve en métal contenant un anneau scellant de caoutchouc ou de plastique. Notez que l'utilisation de valve type "Alligator" permet de favoriser l'entretien préventif car la prise de mesure est facilitée et donc plus rapide, et élimine la perte de bouchons.

4 PRESSION MAL APPAREILLÉE ENTRE JUMELÉS:

Certains se contentent d'une précision de +/- 10 PSI... En fait, il ne faut pas dépasser plus de 5 PSI! En jumelé, le pneu avec le plus de PSI a un volume plus gros et porte plus de charge (surcharge, surchauffe, fatigue de la carcasse). Le pneu avec moins de PSI a un volume plus petit (skip, drag, usure irrégulière). Cela peut créer des usures irrégulières pouvant forcer le retrait d'un pneu dans de très courts délais. L'autre pneu jumelé sera aussi affecté par cette différence.

5 HAUTEUR MAL APPAREILLÉE ENTRE JUMELÉS :

La hauteur est considérée mal appareillée s'il y a une différence de plus de 4/32 au niveau de la profondeur de sculpture. Si la différence est supérieure, vous risquez de rencontrer les mêmes problèmes qui sont associés aux pressions mal appareillées en jumelés. Afin de prévenir ces problèmes il est aussi recommandé d'utiliser des carcasses de même marque.

6 USURES IRRÉGULIÈRES :

Une maintenance adéquate des pressions d'air et un programme de vérification de la géométrie du véhicule élimineront 95% des usures irrégulières. Il faut investiguer sur l'application afin de bien choisir le pneu. La présence d'usures irrégulières est associée, en moyenne, à une perte de 12% (environ 3/32) de la vie utile du pneu. Il arrive parfois aussi que l'usure irrégulière entraîne une perte de 50% de la bande de roulement à utiliser, résultant en des coûts beaucoup plus élevés. Voici des points à vérifier lors de la présence d'usures irrégulières :

a. Pression d'air
b. Géométrie du véhicule
c. L'application
d. Appareillage déficient en jumelés.
e. Pièces mécaniques usées, mal ajustées
f. Mauvais montage sur roue

En suivant ces bonnes pratiques, vous mettrez les chances de votre côté afin de diminuer vos dépenses, optimiser votre rendement kilométrique et votre sécurité.

Nous vous invitons à visiter le site web de l'APMLQ afin d'y trouver la charte de recommandations de pression d'air.

NOUVEAUX MEMBRES

Membre associé

Solution mécanique diésel inc.
Lévis (Québec)
418 836-0101

Membre associé AEFQ

Stealth Pipe and Steel
Montréal (Québec)
514 291-7744

BFL CANADA

Stéphane Lebeau, B.A.A.
Courtier en assurance de dommages des entreprises
Directeur clientèle

T. 514-904-4437 | C. 514-386-0654
E. slebeau@bflcanada.ca

BFL CANADA risques et assurances inc.
Cabinet de services financiers

2001, avenue McGill College, bureau 2200
Montréal (Québec) H3A 1G1
T. 514-843-3632 | 1-800-465-2842
F. 514-843-3842

bflcanada.ca

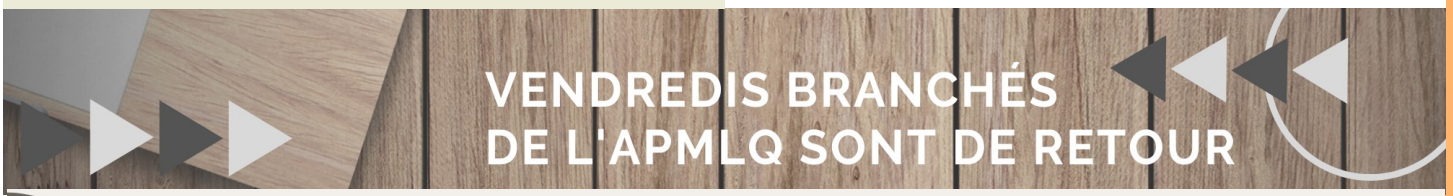

CALENDRIER HIVER 2022

21 JANVIER	11 H 00	COMMENT S'ASSURER D'ÊTRE PRÊT À FAIRE LA VENTE/LA PASSATION DE SON ENTREPRISE À QUELQU'UN D'AUTRE?
4 FÉVRIER	10 H 30	ISAAC, PLUS QU'UN DISPOSITIF DE CONSIGNATION ÉLECTRONIQUE
18 FÉVRIER	11 H 00	PRÉSENTATION DU DISPOSITIF DE CONSIGNATION ÉLECTRONIQUE II-À CONFIRMER
11 MARS	11 H 00	PRÉSENTATION DU DISPOSITIF DE CONSIGNATION ÉLECTRONIQUE III À CONFIRMER